



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B623

OBJET : Développement économique et emploi - Zones d'activités - Réhabilitation du Pôle d'activités d'Aix-en-Provence – Approbation du programme de travaux pour la réhabilitation de la rue François Hennebique et de l'impasse Eugène Freyssinet

Le 26 novembre 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 20 novembre 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – MERCIER Arnaud, vice-président, Venelles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge, donne pouvoir à MANCEL Joël – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à JOISSAINS Sophie – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence, donne pouvoir à PELLENC Roger – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues, donne pouvoir à ALBERT Guy

Excusé(e)s :

BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

05_1_09

BUREAU DU 26 NOVEMBRE 2015

Rapporteur : Roger PELLENC

Politique publique : Développement économique et emploi

Thématique : Zones d'activités

Objet : Réhabilitation du Pôle d'activités d'Aix-en-Provence - Approbation du programme de travaux pour la réhabilitation de la rue François Hennebique et de l'impasse Eugène Freyssinet
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de sa compétence gestion et entretien des Zones d'Activités, la Communauté du Pays d'Aix souhaite poursuivre le processus de requalification du Pôle d'activités d'Aix-en-Provence avec la réhabilitation complète de la rue François Hennebique et de l'impasse Eugène Freyssinet.

Il est proposé aujourd'hui de valider le programme de travaux.

Exposé des motifs :

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, la Communauté du Pays d'Aix souhaite poursuivre le processus de remise en valeur du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence et notamment sur le secteur de la ZAC Eiffel qui est ancien et vieillissant.

Depuis 2013, la Communauté du Pays d'Aix a réalisé de nombreuses études et a investi pour réhabiliter ce secteur. En 2014, la rue des Frères Perret a entièrement été refaite et aujourd'hui les travaux sur la rue Gustave Eiffel sont engagés et devront s'achever eu 2ème trimestre 2016.

Dès lors, il est aujourd'hui proposé de mettre à neuf les dernières rues de ce secteur, à savoir la rue François Hennebique et l'impasse Eugène Freyssinet.

En 2015, une étude de faisabilité a été réalisée afin de fixer les objectifs d'amélioration de la circulation des piétons, des véhicules et des cycles au droit de ses deux voies sur le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence.

Cette étude a fait l'objet d'une concertation auprès des partenaires de la Communauté du Pays d'Aix et notamment auprès de l'Association des Entreprises du Pôle d'Activités d'Aix en Provence qui, suite à la réunion publique, s'est montrée favorable à cet aménagement.

Programme :

La proposition du programme de travaux s'établit comme suit :

- Voirie : modification du profil en travers de la voie avec une réduction de la plateforme à 6,00 m (2x 3,00 m), signalisation horizontale et verticale,
- Bandes cyclables : deux bandes cyclables seront intégrées dans la voirie et permettront la circulation des cycles en toute sécurité.
- Trottoirs : modification des trottoirs avec un élargissement pour favoriser le passage des personnes à mobilité réduite. Les trottoirs seront protégés du stationnement anarchique par la mise en place d'espaces verts ou de stationnement réglementés,
- Stationnements : quelques stationnements longitudinaux seront créés sur plusieurs parties du linéaire de la voirie (13 stationnements au total),
- Éclairage Public : changement de l'ensemble du réseau existant (fourreaux, câbles, candélabres...),

Le montant des travaux est estimé à 1 100 000 € HT, soit 1 320 000 € TTC.

Le coût prévisionnel de l'opération, comprenant les études et les travaux s'élève à 1 150 000 € HT soit 1 380 000 € TTC dont 1 320 000 € TTC pour la partie travaux.

La création de l'autorisation de programme correspondante sera proposée au prochain Conseil communautaire.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil Communautaire du 22 mai 2014 modifiée déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau, et notamment d'approuver les programmes des opérations d'un montant global n'excédant pas 1.500.000€ pour celles des opérations nécessitant une approbation formelle du programme en vertu des dispositions légales et réglementaires ;

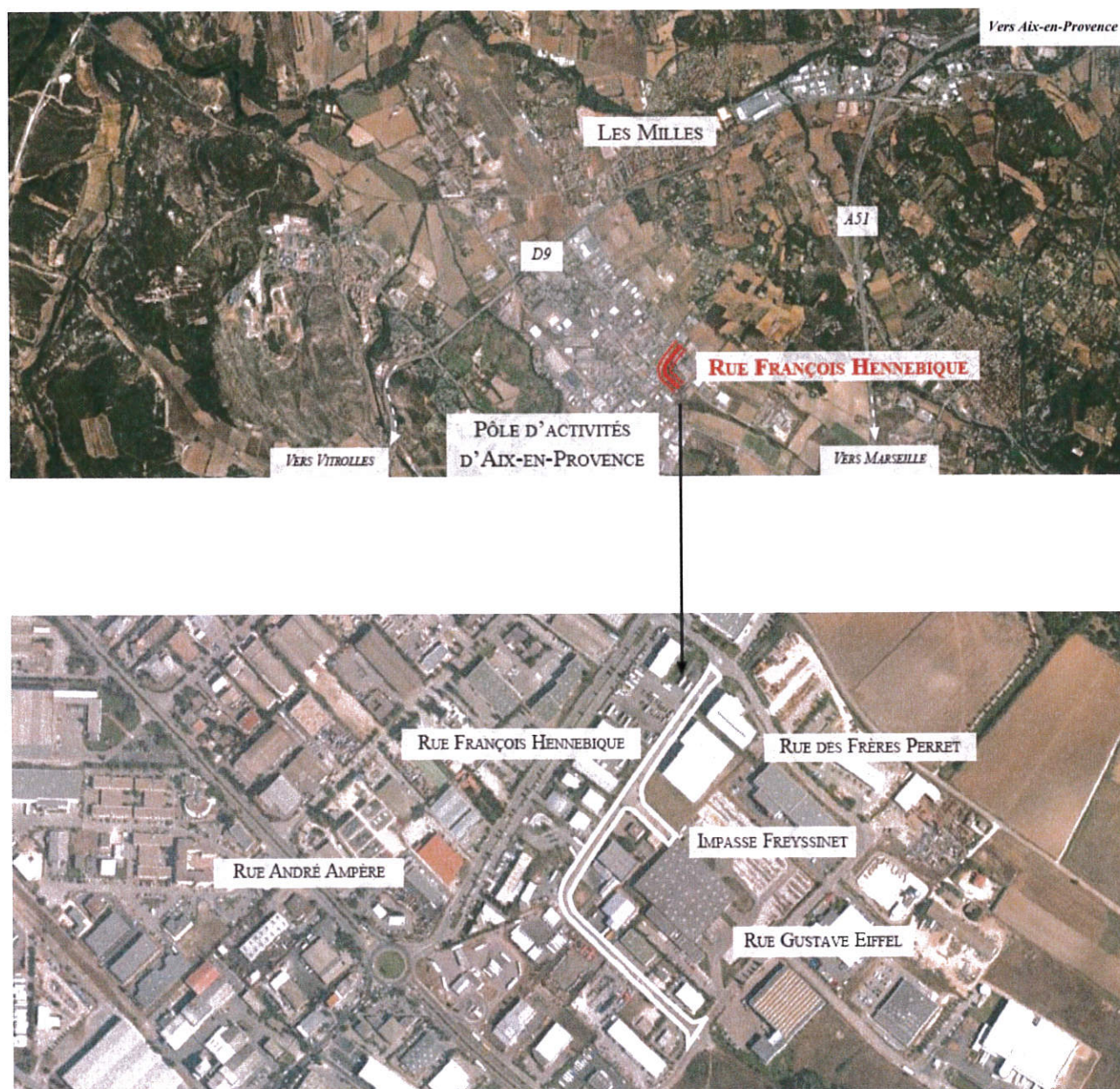
Vu l'avis de la Commission Développement Économique et Emploi en date du 9 novembre 2015,

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le programme de travaux de cette opération pour un montant de 1 380 000 € TTC dont 1 320 000 € TTC pour les travaux,
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer les différentes pièces afférentes à ce dossier,
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à solliciter des participations financières au taux le plus élevé possible auprès des partenaires potentiels de cette opération et à signer tous les documents s'y rapportant.

PLAN DE SITUATION DE LA RUE FRANÇOIS HENNEBIQUE



OBJET : Développement économique et emploi - Zones d'activités - Réhabilitation du Pôle d'activités d'Aix-en-Provence – Approbation du programme de travaux pour la réhabilitation de la rue François Hennebique et de l'impasse Eugène Freyssinet

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

